

voie à Genève par une route
étroite.

SCIERIE MECANIQUE,

(Place d'Armes.)

M. les Ebénistes, Marqueteurs et Menuisiers sont informés que le travail des deux scies mécaniques se trouve forcément arrêté par suite d'un jugement de la Cour d'Appel, rendu sur expertise dans une question d'hydraulique, et à l'instance de M. Caravel, meuniers, dont l'opposition était fondée sur le texte qu'ils recevaient trop d'eau dans le canal de l'Eau fraîche : c'est-à-dire, 420 litres d'eau par seconde dans un canal qui ne peut aisément en écouler plus de 1000, et cela sans aucun inconvénient pour la bonne allure des moulins, attendu que le canal est muni d'un très grand déverseur pour décharger l'eau à pleins bords.

En conséquence, cette nouvelle industrie, si avantageuse à la fabrication des meubles, a cessé d'exister. et notre ville se voit devenir tributaire de Paris pour le platage : en outre, l'absence de la collection des divers bois de luxe du pays, qu'on se dispose à préparer pour la prochaine Exposition de Gènes, ne peut avoir lieu.

Le soussigné invite MM. les chefs d'atelier à faire représenter ces bois dans le courant de la semaine, pendant laquelle l'atelier restera encore ouvert pour la livraison de ces objets.

Le directeur de la Scierie Mécanique.

V. JUBER.